DOSSIER D'INFORMATIONS



1. REGLEMENTS

L'association Parachutisme81, organise la coupe de la ville de Castres, les 9 et 10 octobre 2021.

Cette compétition de précision d'atterrissage par équipe de quatre ou cinq, se déroulera au parc de Gourjade à Castres (81). Cette compétition sera la quatrième étape de la coupe de la ligue Occitanie.

La compétition est prévue sur huit manches. Les sauts seront effectués, à partir d'un hélicoptère, à une hauteur comprise entre 1000 et 1200 m.

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants à cette compétition.

Les compétiteurs devront être titulaire du brevet « D » et posséder la licence FFP 2021.

La compétition se déroulant dans le cadre d'une manifestation aérienne, les compétiteurs transmettront la fiche de parachutiste au moment de l'inscription.

En raison de la situation sanitaire et suite aux directives de la FFP (lettre en date du 11 août 2021) tous les participants devront être en possession d'un « PAS SANITAIRE »

La compétition se déroulera conformément aux règlements sportifs de la fédération française de parachutisme et conformément au règlement de la coupe de la ligue Occitanie.

Ces textes sont disponibles sur le site de la FFP : www.ffp.asso.fr

2. INSCRIPTION

L'inscription des équipes constituées se fait en renvoyant la fiche d'inscription complétée et signée à l'adresse suivante : parachutisme81@yahoo.fr

L'inscription de compétiteurs individuels sera étudiée par l'organisation en fonction du nombre d'inscrit.

Important: le paiement **ne pourra pas** s'effectuer par carte bancaire.

Paiement par virement, chèque libellé à l'ordre de « parachutisme81 » ou espèces.

IBAN: FR76 3000 3041 9800 0500 3050 606

BIC: SOGEFRPP

Les règlements seront encaissés en fin de compétition, en fonction du nombre de manches réalisées.

3. PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 8 octobre 2021

• 18H00 : accueil des compétiteurs

Samedi 9 octobre 2021

• 08h00 : accueil des compétiteurs

08h15 : briefings

• 08h45 : appel à 15' du premier déco de la matinée

• 09h00 : premier déco

• 12h30 : déjeuner

14h00 : premier déco de l'après midi

• 20h00 : repas des compétiteurs (en fonction de la situation sanitaire)

Dimanche 10 octobre 2021

• 08h45 : appel à 15' du premier déco

• 09h00 : premier déco

11h45 : proclamation des résultats

• 12h15 : cocktail de fin de compétition

4. TARIFS DES SAUTS

Le prix du saut (à partir d'hélicoptère !!) est de 25 euros

Le droit d'inscription par compétiteur est de 15 euros

5. RESTAURATION

La restauration sur place sera étudiée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. L'organisation informera les inscrits des possibilités de restauration ultérieurement.

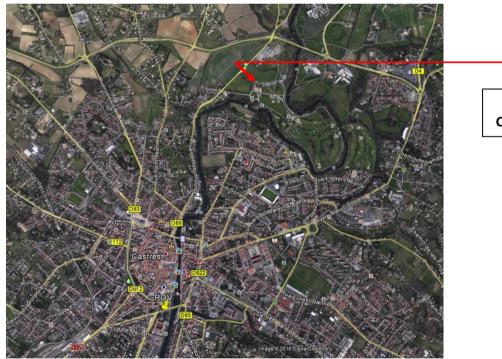
6. HEBERGEMENT

Office du tourisme : www.tourisme-castres.fr / tél : 05.63.62.63.62

Sur place, un camping avec possibilités de planter sa tente ou louer un mobil homme

www.campingdegourjade.net/tél: 05.63.59.33.51

7. ACCES



Accueil

Coupe de la ville de Castres

Coordonnées GPS 43°37'14,00" N 2°15'04,00" E

8. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement sur la compétition :

parachutisme81@yahoo.fr / Didier: 06.24.96.77.07 / Manu: 07.71.23.79.74

COUPE DE LA VILLE DE CASTRES4e étape de la Coupe de la Ligue Occitanie

9 et 10 octobre 2021

FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 30 septembre 2021 par mail : parachutisme81@yahoo.fr; gsreml3010@gmail.com

Nom de l'équipe :

	NOM	Prénom	N°LICENCE	N°CLUB	Brevet D
Compétiteur 1 (capitaine)					
Compétiteur 2					
Compétiteur 3					
Compétiteur 4					
Compétiteur 5					

Point de contact : mail :

Numéro GSM:

Prix des sauts:

Le prix du saut (à partir d'hélicoptère !!) est de **25** euros Le droit d'inscription par compétiteur est de **15** euros

Important: le paiement ne pourra pas s'effectuer par carte bancaire.

Paiement par virement, chèque libellé à l'ordre de « parachutisme81 » ou espèces.

IBAN: FR76 3000 3041 9800 0500 3050 606

BIC: SOGEFRPP

Les règlements seront encaissés en fin de compétition, en fonction du nombre de manches réalisées.

Je soussigné Mr	, capitaine de l'équipe
certifie que l'ensemble des compétiteurs de mon	équipe est titulaire du brevet D, possède un « pass-
sanitaire » et saute avec du matériel homologué,	à jour de visite, et conforme à la règlementation en
vigueur.	

Signature:

FICHE DE PARACHUTISTE

Lieu de la manifestation : Coupe de la ville de CASTRES Date : 9-10 octobre 2021

Prénom:

PARACHUTE:

Voile principale

PILOTE

Nom:

Breve	et de para.pro.					
	nce n°:	Validité :		marque :	type:	
	as échéant)			4	JF -	
`	bre total de sauts :			Voile de secours		
	bre de participations à des p	résentation	18	marque :	type:	Publiques
	2 derniers mois :	resentation	10	marque.	type.	1 donques
ualis ics 12	definers mois .					
SAUT						
	as discounction do licenses	świan . 10	Minutos			
	os d'occupation de l'espace a	ierien : 10	viiiutes			
	de saut					
	natique	0				
	nandé	\square				
vol de	e groupe	$\overline{\mathbf{A}}$	nombre de parach	utistes: 5 max		
voile	contact	0	nombre de parach	utistes :		
tande	em o		•			
Haute	eur de largage : Entre 1000	et 1500	mètres Haute	eur d'ouverture : Entr e	e 850 et 1300 i	nètres
	cularités (signaler en particu					
météo):	cularities (signater en parties		nauvies susception	ies a cure supprimiees (ou mountees en	raison ac ia
Nom	ès vérification de l'autorisati : CARABY a : CASTRES	Prénom: Le:		Signature	3	
DECLARA	ATION DU PARTICIPANT	Γ				
Je soussigr	, .					
	ne, monsieur	décla	are:			
- avo m'e - s'en par - reco - cert ordi pilo	oir pris connaissance de l'a ngage à respecter les consig gager à respecter le domair le directeur des vols; onnaitre l'autorité du directe ifier sur l'honneur être déte re de mission) et ma particip te tandem auprès la compagnie :	nrrêté inter gnes de séc ne de vol d ur des vols nteur d'une	ministériel du 4 a urité définies dans e la voilure et le pr et s'engager à resp e assurance couvra e manifestation aé	l'arrêté préfectoral aut rogramme de la présen pecter ses directives; nt l'ensemble voilure	orisant la mani nte fiche telle o (excepté voilur	festation; ¡u'approuvée re d'état sous
- avo m'e - s'en par - reco - cert ordi pilo	oir pris connaissance de l'a ngage à respecter les consig gager à respecter le domair le directeur des vols; onnaitre l'autorité du directe ifier sur l'honneur être déte re de mission) et ma partici ote tandem auprès	arrêté inter çnes de séc- ne de vol d ur des vols nteur d'une pation à un	ministériel du 4 a urité définies dans e la voilure et le pr et s'engager à resp e assurance couvra e manifestation aé	l'arrêté préfectoral aut rogramme de la présen ecter ses directives; nt l'ensemble voilure rienne en tant que par	orisant la mani nte fiche telle o (excepté voilur	festation; ¡u'approuvée re d'état sous